

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 167

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bi-mensuel romand
N° 167 25 février 1972 Neuvième année

Rédacteur responsable: Pierre-Antoine Goy
Le numéro : 1 franc

Abonnement pour 20 numéros :
Pour la Suisse : 15 francs
Pour l'étranger : 20 francs

Changement d'adresse : 50 centimes

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1 Tél. (021) 22 69 10
Chèque postal 10 - 155 27
Imprimerie Raymond Fawer S.A., Renens

Aux articles de ce numéro ont collaboré :

Laurent Bonnard
Claude Bossoney
Claude Bossy
Jean-Claude Crevoisier
Jean-Daniel Delley
Ruth Dreifuss
Jean-Claude Favez
Henri Galland
Jean-Pierre Ghelfi

Le N° 168 sortira de presse le 3 mars 1972

Politique extérieure et alpinisme

79 -

La politique étrangère n'a jamais été le fort du parti socialiste comme tel. Absorbés par de vastes problèmes sociaux (AVS, logement), économiques et militaires, les congrès de ces dernières années n'ont guère eu le temps ou la disponibilité d'esprit nécessaires pour définir l'option socialiste ni même une ligne directrice en politique extérieure. Le discours-ministre de Willy Spühler en 1968 n'avait guère suscité de débat. Et c'est sans discussion non plus que le Congrès de Bienne avait adopté un rapport de Walter Bringolf et Walter Renschler qui amenait le parti à se déclarer favorable, à terme, à l'adhésion aux Communautés européennes. Il reste à déterminer la valeur que l'on peut attribuer à une prise de position aussi fondamentale, obtenue devant une assemblée lassée et clairesmée.

Cette attitude a du moins l'avantage de ne pas lier les mains des titulaires socialistes du Département politique. Elle permet au parti d'adhérer à la ligne suivie par le Conseil fédéral en matière d'intégration. Mais elle a pour inconvénient de laisser les quelques députés qui s'aventurent dans ce domaine s'avancer sous leur seule responsabilité personnelle. Seule la coopération technique a pu parfois donner lieu à une prise de conscience collective, mais elle reste la chasse gardée de certains conseillers dont l'opinion n'est pas souvent partagée par leurs collègues.

L'attrait des sommets

Pourtant, un certain réveil semble se produire au sommet de la hiérarchie. La participation des socialistes suisses au dernier congrès de l'Internationale, en mai 1971 à Helsinki, fut loin d'être passive. A l'heure où la diplomatie officielle découvre la vertu du voyage et le mérite du contact personnel, la présence d'une délégation du PS suisse à des manifestations internationales permet de recueillir d'utiles informations, de nouer d'agréables relations et en tout cas de rappeler l'importance du parti sur la scène suisse.

C'est dans ce contexte qu'il faut relever la récente rencontre des dirigeants socialistes des pays alpins, à Igl en Autriche. A côté des chanceliers fédéraux Brandt et Kreisky, de l'ancien président de la République italienne Sarragat, Arthur Schmidt et Richard Müller ont assisté à ce sommet des sommets dont on sait au fond fort peu de choses. L'accueil et l'encadrement des ouvriers italiens émigrés a été l'une des principales préoccupations affichées par les hommes politiques alpo-socialistes. L'affaire est assurément importante et si la concertation des points de vue débouche sur une action commune, il y aura quelque chose de changé dans le climat régional. Mais quelle est la liberté de manœuvre du PS suisse ? Peut-il sans danger souscrire à l'abolition du statut de saisonnier que demandent les Italiens, sans risquer l'abandon virtuel de la politique de stabilisation dont il a réclamé l'application depuis huit

ans déjà ? L'autre objet avoué des délibérations, c'est l'environnement. On conçoit qu'une convergence précise des politiques nationales en l'occurrence est souhaitable, mais ne suppose-t-elle pas l'examen de problèmes très techniques, dépassant les moyens de partis politiques, si puissants soient-ils ?

Hypothèses

L'initiative du chancelier autrichien a certainement d'autres motivations. L'idée de coopération régionale, il l'a d'ailleurs lancée au niveau des Etats. L'écho lui en est revenu très affaibli.

A l'échelon des partis, elle est quasi instituée entre les pays nordiques et la social-démocratie allemande. L'été à la mer, l'hiver à la montagne : Willy Brandt est le véritable pivot de cette collaboration des partis socialistes. Dès lors, l'hypothèse est-elle trop hasardeuse de suggérer que l'on a aussi parlé, à Igl, de sécurité européenne, d'Ostpolitik, bref de grande politique européenne ? En tout cas, il eût été dommage de ne pas saisir l'occasion pour aborder ces sujets et essayer d'accorder les violons entre deux Etats membres de l'OTAN et deux neutres. Ne serait-ce qu'à propos de la reconnaissance de la RDA...

La demande d'associer la France aux futures discussions social-alpines, présentée par la délégation du PS suisse, ne trahit-elle pas justement la place que les affaires de politique européenne ont dû occuper à l'ordre du jour d'Igl ?

Si tel est le cas, trois remarques.

D'abord, quelle est aujourd'hui la position du PS sur la problématique européenne ? Au cours d'une conférence publique, largement rapportée par la presse, l'administration a exposé sa conception de la conférence sur la sécurité européenne. Ce faisant, elle a ouvert — en dehors du Parlement, notons-le — un débat capital pour l'orientation de notre politique à venir. Mais, un mois après l'événement, on attend encore de savoir ce qu'en pensent les partis politiques. Quelle est donc la politique défendue par la délégation suisse ?

Ensuite, pourquoi aucun des conseillers fédéraux n'a-t-il fait partie de la représentation socialiste suisse ? Ce n'est pas faire injure au président et au vice-président du PS que de dire que l'inclusion, dans leur délégation, de Pierre Graber ou de Hans Peter Tschudi aurait donné plus de poids à la rencontre. Au moment où la négociation sur l'accord de non-intégration européenne entre la Suisse et la Communauté entre dans sa phase finale, c'est une chance perdue de faire se rencontrer les hommes qui décident. Dommage.

Enfin, la proposition d'inviter Mitterrand traduit-elle un rapprochement idéologique du PS suisse et du PS français ? Il est vrai qu'aujourd'hui, tous deux ont un point commun évident : ils sont, l'un et l'autre, à la recherche d'une politique extérieure.

Présentations

Depuis le numéro 163, une ligne est venue régulièrement s'ajouter au générique bi-mensuel de « Domaine public » : « Rédaction, administration, Saint-Pierre 1, 1003 Lausanne ». Cette modification discrète d'un texte qui n'avait guère varié pendant près de huit ans a peut-être passée inaperçue aux yeux des lecteurs ; l'apparition de ces quelques mots marquait pourtant le début d'une nouvelle période de DP et plus spécialement l'amorce du lancement de l'hebdomadaire. Dès les premiers jours de décembre, M^{lle} Ginette Schneider, engagée à plein temps comme secrétaire, plongeait dans le fichier des abonnés, s'initiait aux finesses de l'administration du journal et préparait la campagne de promotion de la nouvelle formule. Bienneoise, bilingue, ayant collaboré pendant deux ans au « Journal du Jura », Mlle Schneider est qualifiée pour mener à bien cette tâche.

Deux mois plus tard, le 24 janvier très exactement, entra en fonction le journaliste professionnel dé-

signé par l'assemblée générale pour devenir rédacteur responsable de DP, Laurent Bonnard ; il quittait ainsi la « Gazette de Lausanne », où il avait appris son métier pendant quatre ans, passant de la rubrique de politique étrangère à des responsabilités plus larges dans le cadre de l'animation quotidienne de ce journal, tout en collaborant à la « Gazette littéraire » notamment en tant que responsable de la rubrique cinématographique.

L'entrée d'un professionnel dans l'équipe de DP, qui a toujours fait profession d'amateurisme au meilleur sens du terme, peut surprendre. Une telle décision s'imposait pourtant à plusieurs égards. Avec le travail que suppose la rédaction d'un bi-mensuel, les animateurs de DP avaient atteint un seuil qu'il était impossible de franchir sans modifier l'organisation du journal que nous présenterons plus en détail dans le prochain numéro. Suivre l'actualité hebdomadairement exige de plus une disponibilité totale de la part d'un rédacteur attentif à coordonner dans ce sens l'activité des différents groupes cantonaux, appelés à jouer un rôle de plus en plus important.